

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

AMQUI

## Sa troisième bourse en trois ans

Le Club d'entrepreneurs du Centre matapédien d'études collégiales gagne en dynamisme

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

AMQUI — Le Club d'entrepreneurs étudiants du Centre matapédien d'études collégiales est devenu le premier club québécois du genre à gagner deux fois de suite la bourse « Pleins feux sur la relève entrepreneuriale », remise récemment, lors du septième colloque annuel de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec.

Ce prix, accompagné d'un chèque de 1000\$, récompense le club le plus dynamique et le plus performant. Le club matapédien a ainsi remporté trois bourses en trois ans d'existence. Il avait remporté le prix du meilleur club en démarrage en 1997, aussi remis par la Fondation de l'entrepreneurship.

Le club matapédien a gagné cette année en raison de la diversité des activités pour ses 67 membres. « Nous avons décidé d'organiser plusieurs petites activités au lieu d'une seule grosse comme ça se fait dans les autres cégeps. Nous avons organisé des conférences, deux ou trois par session, des visites d'entreprises, des 5 à 7, en plus

d'être présents à des rencontres de la Chambre de commerce », précise Stéphanie Otis, présidente du club, qui compte à son actif un banquet régional tenu en avril.

Le directeur du Centre matapédien d'études collégiales, André Valade, a décidé au nom de son institution d'encourager les efforts du club d'entrepreneurs étudiants en le dotant d'un tunnel Internet à haute vitesse et d'une imprimante couleur. « Le club démontre que notre région a une vitalité particulière, nouvelle, qu'il y a une relève prête à voir à son développement. »

Le Club d'entrepreneurs étudiants de la Matapédia pourrait se lancer dans une production à petite échelle l'an prochain, bien que l'orientation n'ait pas encore été déterminée. Le club assure sa propre relève en laissant de la place pour deux étudiants de première année au sein de son conseil.

Le Centre matapédien d'études collégiales compte 195 étudiants, dix ou 20 fois moins que d'autres collèges qui étaient en nomination lors de la remise des bourses de la Fondation de l'entrepreneurship.



Le Club d'entrepreneurs étudiants de la Matapédia assure sa propre relève en laissant de la place pour deux étudiants de première année au sein de son conseil.

PÉNURIE DE CARDIOLOGUES À RIMOUSKI

# Ça n'arrivera plus... pour l'instant

L'itinérance réglera le problème jusqu'en juillet 2000

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Tout sera mis en œuvre par l'Association des cardiologues du Québec (ACQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) afin de régler, à court terme, le problème de pénurie de cardiologues qui sévit au Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR).

C'est l'assurance donnée par les deux organisations rejointes par LE SOLEIL. Pendant quatre jours la semaine dernière, le CHRR n'a pu compter sur aucun cardiologue en raison d'un congé de maternité et d'une absence pour un congrès.

La garde du service avait alors été assumée par des « internistes » de Rivière-du-Loup et de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le CHR de Rimouski est en période de recrutement pour son département de cardiologie.

En temps normal, trois cardiologues sur un plan d'effectif de six assument en permanence la garde du service. La direction générale du CHRR n'a pu être rejointe, hier, même si l'hôpital a fait savoir que la vie des patients n'était pas en danger puisque des soins appropriés ont pu être dispensés ailleurs dans la région.

« Il y a un seul cardiologue pour l'ensemble de la Côte-Nord. En Gaspésie, on n'en avait pas initialement, parce que cette région est desservie par Rimouski où il y a environ six mois, on avait une masse critique de six cardiologues. Sauf qu'il y a eu des départs depuis », a résumé le doc-

teur Michel Jarry, président de l'Association des cardiologues du Québec.

Trois régions du Québec font problème concernant l'effectif en cardiologie : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord (Sept-Îles) et la Gaspésie.

L'ACQ et la FMSQ auront à négocier pour Rimouski un « forfait-réseau », afin d'inciter un groupe de cardiologues à venir au Bas-Saint-Laurent pour la période de l'itinérance avant que les postes vacants puissent être comblés.

« Nous sommes au courant de la situation. C'est un problème aigu. On va prendre les bons outils pour corriger cette maladie », a exprimé le Dr Yves Dugré, vice-président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Les délais seront minimes, dit le porte-parole, compte tenu que l'entente négociée entre la FMSQ et le ministère de la Santé et des Services

sociaux prévoit ce type de situation.

Le CHRR devra toutefois attendre la disponibilité d'une prochaine cohorte de nouveaux cardiologues afin de régler de façon permanente cette importante pénurie.

« Il faut que Rimouski tienne le fort d'ici juillet 2000. Il y aura alors une première cohorte de 15 nouveaux cardiologues qui auront à faire des choix pour l'orientation de leur carrière en régions ou dans les grands centres urbains. D'ici là, à Rimouski, ce sera des cardiologues qui feront de l'itinérance. Mais il faut des incitatifs pour compenser son travail », a ajouté le président de l'ACQ.

Les régies régionales et les établissements du réseau de la santé sont d'ailleurs à Montréal pour faire miroiter aux nouveaux médecins les avantages de s'établir en région.

LISTUGUJ

## Allison Metallic sera chef à compter du 18 novembre

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ LISTUGUJ — Il aura fallu cinq jours pour statuer sur la validité de l'élection du 20 octobre à Listuguj. Le ministère des Affaires indiennes a fait savoir, hier soir, que le chef de cette communauté sera Allison Metallic à compter du 18 novembre.

Des représentants de ce ministère, le chef sortant Ronald Jacques, Allison Metallic et des conseillers des deux camps ont discuté toute la journée, hier, avant de faire savoir qu'ils avaient conclu une entente.

« Le processus électoral est complété. Les résultats ont été affichés et diffusés à la radio. Allison Metallic l'emporte avec 406 voix, contre 405 voix pour Ronald Jacques. Les deux par-

ties se sont entendues sur un « modus operandi » pour le transfert du pouvoir, qui aura lieu officiellement le 17 novembre à minuit, la fin du terme légal de deux ans de M. Jacques », a indiqué hier soir Hélène Philippe, porte-parole des Affaires indiennes.

D'autres détails seront communiqués par Ronald Jacques et Allison Metallic au cours des prochains jours. M. Jacques n'a voulu émettre aucun

commentaire hier soir.

M. Metallic s'est dit satisfait de la journée de négociations, même s'il aurait souhaité entamer son mandat dès le 21 octobre, au lendemain du vote. « M. Jacques va rester jusqu'au 17 novembre, mais je serai dès demain au bureau du conseil de bande pour me familiariser avec les dossiers. En principe, j'aurai accès à tous les documents. C'est un bon compromis. C'est le temps de passer à des choses plus importantes (que les querelles). »

GUERRE DES VERROUS

Seulement deux voix séparaient M. Metallic et Jacques après le premier dépouillement des votes, dans la nuit de mercredi à jeudi. Le nouveau chef, de peur de voir Ronald Jacques faire

disparaître des documents, a fait changer les serrures du bureau du conseil de bande jeudi, une initiative contrée dès le lendemain par le clan Jacques, qui a de nouveau fait modifier les verrous.

Vendredi, des membres des deux factions occupaient leur aile du bureau administratif. Le chef de police Harvey Martin s'est finalement interposé pour leur demander de quitter les lieux pour que le recomptage exigé par le chef sortant soit effectué.

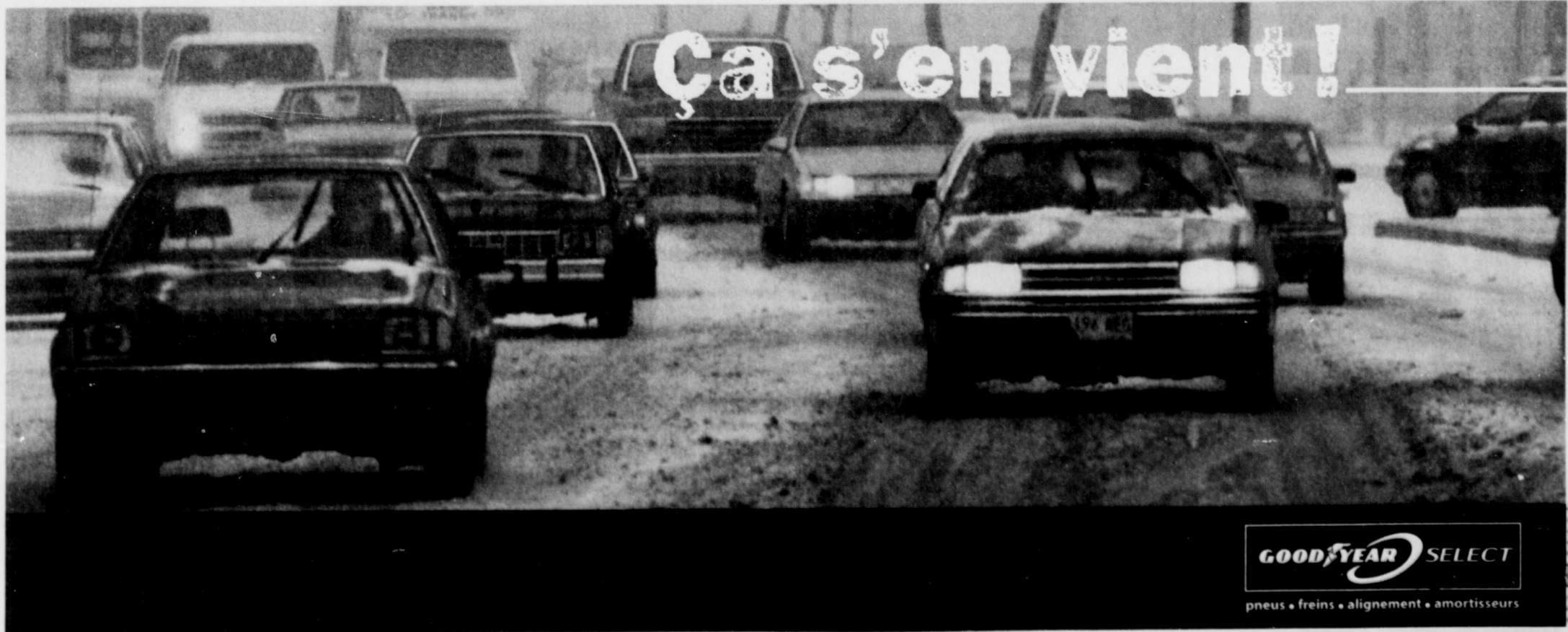
Ce second dépouillement a réduit à une seule voix la marge victorieuse d'Allison Metallic. Mais la présidente d'élection Peggy Metallic avait noté la perte possible d'un bulletin entre le premier et le deuxième compte, ce qui a incité Ronald Jacques à réclamer

une autre élection.

C'est à la demande des deux parties qu'une équipe des services financiers et fiduciaires du ministère fédéral des Affaires indiennes s'est présentée hier pour tenter d'éclaircir la situation.

Une présence du ministère lors de l'élection n'aurait pas changé le résultat ou diminué la confusion des derniers jours, assure Hélène Philippe. « Nous vivons à l'époque de la responsabilisation. Nous ne serions pas intervenus dans le processus. Et il aurait fallu qu'on demande notre présence, ce qui n'a pas été fait. Nous n'arrivons pas avec nos gros sabots. »

Seules huit communautés autochtones québécoises, dont Listuguj, n'ont pas adopté leur propre loi électorale et dépendent de la loi sur les Indiens.



# 90 jours pour s'être masturbé devant son garçon

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir plaidé coupable à l'accusation plutôt singulière de s'être masturbé à trois reprises devant son garçon de trois ans, un individu de 39 ans de Charlesbourg a été condamné hier à une peine discontinue de 90 jours de prison.

Les infractions ont été commises entre juillet 1997 et juillet 1998 à Saint-Jean-Christophe, quand l'homme habitait avec l'enfant et la mère, ainsi qu'à Charlesbourg, lorsque le père exerçait ses droits d'accès après la séparation du couple. Après avoir comparu pour cette accusation, l'homme a communiqué trois fois avec son ex-conjointe alors qu'on le lui avait interdit, d'où une autre condamnation hier à 150 \$ d'amende.

D'après le résumé des faits du procureur de la Couronne, M<sup>re</sup> Michel Fortin, l'accusé a commis ses crimes au moment où il donnait le bain à son fils. La mère a découvert le tout lorsque l'enfant s'est mis à se masturber en prenant son bain. «Plein de fois», a-t-il alors expliqué, il était arrivé que «le pénis de papa pleure».

Un rapport présentiel et une évaluation psychoséxologique ont conclu à la présence de risques de récidive. L'accusé, souligne-t-on, ne reconnaît pas avoir un problème. Le procureur réclamait une peine de trois mois afin de favoriser une prise de conscience chez l'homme et de «réunir les conditions gagnantes pour le succès d'une thérapie».

L'avocat de l'accusé, M<sup>re</sup> Christian Bélanger, a pour sa part assuré le juge que les procédures judiciaires ont suscité une prise de conscience chez l'individu. Celui-ci n'est pas criminalisé et il a davantage besoin d'encadrement et de soins, a plaidé son avocat, soulignant enfin que l'enfant n'a pas conservé de séquelles des événements. Bref, M<sup>re</sup> Bélanger suggérait au juge d'imposer à son client une probation comprenant l'obligation de suivre une thérapie.

Pour le juge Alain Morand, le fait que le risque de récidive soit lié à une déviance sexuelle entraîne la nécessité d'une peine d'emprisonnement, mais qu'il lui fallait pondérer selon les circonstances. Compte tenu que l'accusé paye une pension alimentaire pour son fils, il devenait important qu'il ne perde pas son emploi.

Aussi le tribunal a-t-il opté pour la peine «sévère mais appropriée» de trois mois, mais à être purgée de façon discontinue. Une probation de trois ans la suivra.

Durant cette période, l'accusé devra se soumettre à une thérapie pour déviants sexuels si on la lui recommande. Il ne pourra avoir de contacts avec des personnes d'âge mineur sauf en présence d'un autre adulte. Le juge lui a en outre interdit d'importuner son ex-conjointe, de se rendre dans des endroits fréquentés normalement par des personnes d'âge mineur et d'occuper un emploi auprès d'elles.

«Plein de fois, le pénis de papa pleure»

## RIVIÈRE-DU-LOUP D'Amour porte plainte



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROCHE

Le directeur de la campagne électorale du candidat Jean D'Amour (à gauche), Jacques Lévesque, a officiellement porté plainte au directeur des élections. Le document stipule que l'actuel directeur général de Rivière-du-Loup, Marc-Yves Beaulieu, aurait pris position publiquement en faveur de l'autre candidat, Bruno Gagnon (à droite), à l'intérieur de reportages radiophoniques et écrits. L'organisation de Jean D'Amour estime que le directeur général s'est livré à un travail de nature partisane, contrevenant ainsi à un article de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. M.L.

## RIVIÈRE-DU-LOUP Essai de l'urne

Rivière-du-Loup invite les personnes qui ont des appréhensions concernant l'utilisation de l'urne électronique qui servira pour le vote du 7 novembre à faire un essai préliminaire. Les gens peuvent manipuler l'urne électronique qui est située au premier étage de l'hôtel de ville et qui présente des candidats fictifs pour les fins de l'exercice. Le président d'élection souhaite que le plus grand nombre possible d'électeurs puissent se familiariser avec le fonctionnement de l'appareil avant la tenue du vote. M.L.

## POINTE-À-LA-CROIX Point sur le CLSC

La direction du CLSC Malauze fera le point aujourd'hui à 19h30 sur l'implantation d'un nouveau point de services à Pointe-à-la-Croix. La réunion publique mensuelle du conseil d'administration précédera la rencontre d'information, à 16h30, à la salle de l'âge d'or de Pointe-à-la-Croix. Le CLSC compte déjà un point de services à Pointe-à-la-Croix, en plus de son siège social de Matapédia et d'un point de services à Saint-Omer, mais la politique de rapatriement des clients utilisant les établissements du Nouveau-Brunswick a incité la Régie régionale à miser sur de meilleurs services à proximité de la frontière. G.G.

## POINTE-LEBEL Père violent

Un homme de Pointe-Label a comparu hier au palais de justice de Baie-Comeau pour répondre à des accusations de séquestration, menaces de mort et intimidation envers sa fille de 13 ans, ainsi qu'une accusation de possession de haschisch. Selon la SQ, l'homme se serait emporté pendant une chicane de famille. Il aurait par la suite amené sa fille de force dans sa voiture pour aller en direction de Ragueneau et aurait alors révélé à l'adolescente qu'il était prêt à la tuer. La jeune fille a réussi à se sauver de l'emprise de son père en créant une diversion. L'homme, dont l'identité n'est pas révélée afin de conserver l'anonymat de la victime, reviendra en cour le 29 novembre. S.P.

## BAS-SAINT-LAURENT 4<sup>e</sup> mandat à la Régie

Diane Vallières a été réélue pour un quatrième mandat à la présidence du conseil d'administration de la Régie de la santé et des services sociaux. La vice-présidence de la régie a aussi à nouveau été confiée à Bernard Côté. Le comité administratif sera complété par Monique Lévesque, Gérald Deschênes, Daniel Rioux et Gérald d'Amours. Le poste de secrétaire du conseil d'administration est occupé d'office par le directeur général, Yves D'Amboise. C.T.

## BAS-SAINT-LAURENT Prix Gérard-Roussel 1999

Le Prix Gérard-Roussel 1999 de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent a été décerné à la Société d'éducation populaire de Cabano Antidote Monde, un organisme communautaire qui aide les femmes à atteindre une plus grande autonomie tout en faisant la promotion d'un changement collectif de la condition des femmes. Les Ateliers Léopold-Desrosiers de Matane, un organisme d'apprentissage au travail pour les personnes handicapées, et la Société généalogique de l'Est du Québec ont reçu des mentions spéciales. La fédération veut reconnaître le travail des organismes sans but lucratif dans le développement économique, social et culturel de la région. C.T.

## Piégeage aux coyotes

Le regroupement régional des gestionnaires des zones d'exploitation contrôlées du Bas-Saint-Laurent (ZEC) vient de lancer un programme de soutien au piégeage du coyote. Une compensation financière sera versée au trappeur équivalent à la différence entre le prix moyen du marché et le prix de soutien fixé à un maximum de 25 \$ par peau. Une somme totale de 5000 \$ sera consacrée à ce programme qui a pour but de maintenir une pression sur la technique du piégeage. Environ 350 coyotes sont capturés en moyenne chaque année. Au Bas-Saint-Laurent, les retombées économiques de la présence du cerf de Virginie sont estimées à près de 5 millions \$ par année. Au début des années 1990, la présence du coyote avait entraîné des pertes importantes dans le cheptel de chevreuils du Bas-Saint-Laurent, ce qui avait mené à la battue de Saint-Jean-de-la-Lande, au Témiscouata. Elle s'était soldée par un échec. C.T.

## GASPÉ

## Premier bottin des diplômés

Les employeurs de la MRC de la Côte-de-Gaspé ont maintenant accès à la première édition du bottin des diplômés. Réalisé par les dirigeants du Carrefour jeunesse emploi de la MRC, le document se veut un précieux outil de travail pour les employeurs du secteur. «Un tel outil existait dans certaines régions du Québec, précise le coordonnateur du Carrefour, François Roussy, toutefois les diplômés de la MRC et même de l'extérieur ne bénéficiaient pas d'une telle vitrine auprès des employeurs locaux. Nous voulions faire le pont entre ces jeunes et les propriétaires d'entreprises. Enfin, le projet comme l'ensemble de nos actions visent à contrer l'exode des jeunes de la région.» Le Bottin des diplômés de la MRC de la Côte-de-Gaspé est divisé en six sections. Le bottin a été tiré à 200 exemplaires et contient le dossier de 184 jeunes diplômés provenant principalement de la MRC Côte-de-Gaspé. B.B.

## BAIE-COMEAU

## Soirée d'improvisation

Dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale, le service de pastorale des polyvalentes des Baies et des Rives, Jeunesse du Monde, la Ligue régionale d'improvisation et le Centre de femmes l'Étincelle de Baie-Comeau s'associent pour présenter une soirée d'improvisation sous le thème *Est-ce ainsi que les filles vivent?* L'événement se tiendra demain à compter de 19h30 à l'agora de la polyvalente des Baies. Des professionnels, autant hommes et femmes, de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) seront sur place pour participer avec les joueurs locaux. L'entrée est gratuite. S.P.

La nouvelle  
**CAVALIER**  
ENSEMBLE  
**VALEUR**  
**2000**

**208 \$**  
/mois\*\*\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**16 999 \$**  
à l'achat\*\*

**1,9%**  
de financement\*

# Cavalier 2000. Celle qui vous comblera.

Comptant	Mensualité
0 \$	258 \$
1 125 \$	228 \$
1 825 \$	208 \$



Si seulement tout était aussi fiable que la Cavalier.

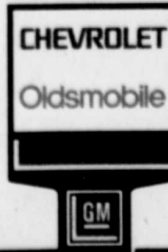
Cavalier 4 portes



À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

- Télédverrouillage des portes
- Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Moteur 2,2L de 115 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Système antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLockII
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Cavalier neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. \*\*À l'achat, préparation incluse, transport (680 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. \*\*\* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9%: 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,97 \$. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. \*\*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)



La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

**BASKETBALL**

**ASSOCIATION NATIONALE  
MATCHS PRÉPARATOIRES**

**Dimanche 24 octobre**  
Sacramento 103, Vancouver 101  
Miami 79, L.A. Lakers 97  
L.A. Clippers 104, Seattle 93  
New Jersey 91, Golden State 117  
Detroit 96, Houston 98  
Philadelphie 83, Phoenix 95

**Lundi 25 octobre**  
Dallas 97, Orlando 109  
Washington 79, New York 89  
Boston 99, Atlanta 105  
Indiana 94, Utah 101  
Portland 42, L.A. Lakers 40 (3e quart)

**Mardi 26 octobre**  
Cleveland à Toronto, 19h00  
Vancouver à Denver, 21h00

Orlando à Miami, 19h30  
San Antonio à Houston, 20h30  
Milwaukee à Dallas, 20h30  
Minnesota à Chicago, 20h30  
Seattle à Sacramento, 22h30  
Phoenix c. L.A. Lakers à Las Vegas, 22h30

**SOCCER**

**LIGUE NATIONALE  
PROFESSIONNELLE**

**Jeu 26 octobre**  
Wichita à Edmonton, 20h05

**RUGBY**

**COUPE DU MONDE  
QUARTS DE FINALES**

**Samedi 23 octobre**  
Pays de Galles 9, Australie 24  
**Dimanche 24 octobre**  
Afrique du Sud 44, Angleterre 21  
France 47, Argentine 26  
Nouvelle-Zélande 30, Écosse 18

**DEMI-FINALES**

**Samedi 30 octobre**  
Af. du Sud c. Australie, 10h00, CTVSN  
**Dimanche 31 octobre**  
Nouv.-Zélande c. France, 10h00, CTVSN

**COMPTABLES**

Gonzalo Quesada, Argentine 102  
Jannie de Beer, Afrique du Sud 76  
Jonny Wilkinson, Angleterre 69  
Sillio Lesaga, Samoa 62  
Neil Jenkins, Pays de Galles 57  
Paul Grayson, Angleterre 54  
Matt Burke, Australie 52  
Kenny Logan, Écosse 51  
Gareth Rees, Canada 49  
Andrew Mehrtens, Nouvelle-Zélande 45  
Richard Dourthe, France 41  
David Humphreys, Irlande 41  
Nicky Little, Fiji 38

**SPORT ÉTUDIANT**

**BASEBALL UNIVERSITAIRE  
CHAMPIONNAT CANADIEN**

(à St. Catharines, Ontario)  
**Dimanche 24 octobre**  
**DEMI-FINALE**

Laval 0, Toronto  
**FINALE**

Brock 9, Toronto 2

**BASKETBALL UNIVERSITAIRE  
FÉMININ**

**Vendredi 29, samedi 30  
et dimanche 31 octobre**  
Tourni Rouge et (du PEPS)

**MASCULIN**  
**Vendredi 29, samedi 30  
et dimanche 31 octobre**  
Tourni UPEI (à Charlottetown)

**FOOTBALL UNIVERSITAIRE  
LIGUE INTER-UNIVERSITAIRE  
CONFÉRENCE ONTARIO-QUEBEC**

**Dimanche 24 octobre**

McGill 15, Laval 48

**Samedi 30 octobre**  
Laval c. Bishop's (à Lennoxville), 13h00  
McGill c. Queen's, 13h00  
Concordia à Ottawa, 13h00

**Fin de la saison régulière.**

**CLASSEMENT (saison de 8 matchs)**

	M	G	P	N	Pp	Pc	Pt
Ottawa	7	7	0	0	238	151	14
Concordia	7	6	1	0	193	119	21
Laval	7	2	0	203	107	10	10
McGill	7	2	5	0	125	197	4
Queen's	7	2	5	0	151	159	4
Bishop's	7	2	5	0	100	143	2

**SOCCER UNIVERSITAIRE  
FÉMININ**

**Dimanche 24 octobre**

Laval 2, McGill 0  
Sherbrooke 3, UQTR 0  
Concordia 3, UQAM 0

**CLASSEMENT (saison de 12 matchs)**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pt
McGill	12	10	1	1	45	8	30
Laval	12	9	2	1	41	10	28
Bishop's	11	7	4	0	21	19	21
Concordia	12	6	6	0	25	29	18
Sherbrooke	11	5	6	0	14	16	15
UQAM	12	2	10	0	11	33	6
UQTR	12	1	11	0	10	52	3

**VOLLEYBALL UNIVERSITAIRE  
FÉMININ**

**Vendredi 29, samedi 30  
et dimanche 31 octobre**  
Tourni Rouge (à Toronto)

**MASCULIN**

**Dimanche 24 octobre**  
Laval 5, Moncton 0

**Lundi 25 octobre**  
Laval 4, Dalhousie 1 (25-21, 21-25,  
25-14, 27-25, 25-19)

**Mardi 26 octobre**  
Laval c. Dalhousie (à Halifax), 18h00

**SOCCER COLLEGIAT  
MASCULIN AAA**

**Dimanche 24 octobre**  
St-Lambert 1, F.X. Garneau 0  
Ahuntsic 0, St-Laurent 3  
Montmorency 0, Dawson 3

**CLASSEMENT FINAL**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pt
St-Lambert	12	9	2	1	27	14	28
Dawson	11	7	2	2	4	23	23
F.X. Garneau	12	8	3	1	35	9	25
John Abbott	12	5	5	2	34	24	17
St-Laurent	12	4	7	1	21	39	13
Ahuntsic	12	2	9	1	24	47	8
Montmorency	11	1	8	2	14	52	5

**CHAMPIONNAT PROVINCIAL  
(à John Abbott)**

**DEMI-FINALES**  
**Samedi 30 octobre**  
F.X. Garneau c. Dawson, 11h00  
John Abbott c. St-Lambert, 13h15

**FINALE**  
**Dimanche 31 octobre**  
Gagnants des demi-finales, 12h15

**LIGUE DES CANTONS DE L'EST  
FÉMININ AA**

**MINI-TOURNOI À LA RONDE**

**Dimanche 24 octobre**  
Trois-Rivières 8, Jonquière 0

**MASCULIN AA**  
Jonquière 2, F.X. Garneau 7

**MASCULIN AA**  
F.X. Garneau 2, Trois-Rivières 4

**MINI-TOURNOI À LA RONDE**  
**Dimanche 24 octobre**  
Trois-Rivières 6, Baie-Comeau 0  
Baie-Comeau 0, Sherbrooke 5  
Sherbrooke 0, Trois-Rivières 1

**VOLLEYBALL COLLEGIAT  
FÉMININ AAA**

**Samedi 30 octobre**  
Beauce-Appalaches à John Abbott, 17h00

**Dimanche 31 octobre**  
Beauce-Appalaches à André-Laurendeau, 10h00

Beauce-Appalaches à Bois-de-Boulogne, 14h00

**CLASSEMENT (saison de 20 matchs)**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pt
Beauce-Appalaches	4	4	0	0	18	2	11
F.X. Garneau	4	2	1	1	6	4	4
Sherbrooke	1	1	0	4	1	3	3
André-Laurendeau	2	1	1	0	5	3	3

**MASCULIN AAA**

**Vendredi 29 octobre**  
Limoulu c. Montmorency, 20h00

**Samedi 30 octobre**  
Limoulu à Massonneuve, 14h00

**CLASSEMENT (saison de 20 matchs)**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pt
Limoulu	4	4	0	0	17	3	11
Jonquière	4	3	1	0	14	6	10
Massonneuve	2	1	1	0	6	4	4
Outaouais	4	3	1	0	3	15	4
Montmorency	2	1	1	0	4	6	3
Sherbrooke	4	0	4	0	4	16	3

**DEKHOCCY**

**LIGUE SENIOR RÉGIONALE  
SÉRIES ÉLIMINATOIRES**

**Dimanche 24 octobre**  
**DEMI-FINALES**

**Classe B3**  
Haltière 1 (2), Bar le Palmier 6 (12)

**Classe B2**  
Qué. Sportif 4 (1), Bar chez Stanley 2 (7)

Dolphins 1 (10), Entreprises PNP 2 (11) (prolongation)

**FINALES**  
**LIGUE DE LA CÔTE EST**

Missiles 0 (7), Bar le Palmier 3 (14)

**Classe B2**  
Qué. Sportif 5 (7), Entreprises PNP 6 (12)

**MOUVEMENTS  
DE PERSONNEL**

**SAMEDI ET DIMANCHE  
HOCKEY**

**LIGUE NATIONALE**

LIGUE suspendue pour deux matchs l'avant

Donald Brashear de Vancouver pour

avoir mis en échec par derrière le

défenseur Jamie Heward des Islanders

de New York le 23 octobre

VANCOUVER cède l'aile droit Trent Klatt

à Syracuse de la Ligue américaine

WASHINGTON cède l'aile gauche Jeff

Toms à Portland de la Ligue américaine

TOLEDO soumet au ballottage l'aile

gauche Jason Carrière

**BASKETBALL**

**ASSOCIATION NATIONALE**

WASHINGTON soumet au ballottage les

centres Jason Lawson et Jonathan

Kerner

**ACCIDENTS AÉRIENS**

**PERSONNALITÉS SPORTIVES  
DÉCÉDÉES LORS DE VOLS AÉRIENS**

25 oct. 1998 — Faye Steves, golfeur

vainqueur du championnat de la PGA

1989, de l'U.S. Open 1991 et de l'U.S.

Open 1999, à deux milles à l'ouest de

Midland, Dakota du Sud.

11 mai 1996 — Rodney Culver, demi à

l'attaque, Chargers de San Diego, dans

les Everglades de la Floride.

18 avril 1996 — Brook Berringer, quart-

arrière, Nebraska (football), 2 jours avant

le rééchage de la NFL, alors qu'il pilotait

un petit avion à Raymond, Nebraska.

13 juillet 1993 — Davey Allison, pilote

NASCAR, une journée après que l'hélicop-

te qu'il pilotait se soit écrasé sur le

terrain du Talladega Superspeedway,

à Birmingham, Alabama.

28 avril 1993 — 18 joueurs et 5 mem-

bres de l'équipe nationale de la Zambie

(soccer), à Livingstone, Zambie.

1er avril 1993 — Alan Kulwicki, champion

1992 de NASCAR, à Blountville,

Tennessee.

19 juillet 1989 — Jay Ramsdell, commis-

saire de la CBA, à Sioux City, Iowa.

30 sept. 1988 — Al Holbert, six fois

champion de la IMSA, près de

Columbus, Ohio.

8 déc. 1987 — 17 joueurs du club

Alliance (soccer), de la première division

du Pérou, à Lima, Pérou.

16 août 1987 — Nick Vanos, centre,

Suns de Phoenix, à Romulus, Michigan.

14 mars 1980 — 14 membres de

l'équipe américaine de boxe amateur,

à Warsaw, Pologne.

11 jan. 1980 — Bo Rein, entraîneur, LSU

(football), dans l'océan Atlantique.

2 août 1979 — Thurman Munson,

receveur, Yankees de New York, à

Ganton, Ohio.

13 déc. 1977 — 14 joueurs de

l'University of Evansville (basketball) et

leur entraîneur Bobby Watson, à

Evansville, Indiana.

24 juin 1975 — Wendell Ladner, ailier,

Nets de New York (basketball), à New

York.

31 déc. 1972 — Roberto Clemente,

voltigeur, Pirates de Pittsburgh, de San

Juan, Puerto Rico, en route vers le

Nicaragua, pour aider les victimes d'un

troublement de terre.

11 oct. 1972 — 30 membres du club de

l'Uruguay (rugby), au Chili.

30 juin 1972 — Billy Joe Booth, joueur

de ligne, Rough Riders d'Ottawa (foot-

ball), au nord de London, Ontario.

14 nov. 1970 — 37 joueurs de Marshall

University (football), à Huntington,

Virginie occidentale.

2 oct. 1970 — 14 joueurs de Wichita

State (football), au Colorado.

26 sept. 1969 — 25 membres de

l'équipe bolivienne (soccer), «les plus

puissants» des Andes.

28 avril 1968 — 6 membres de l'équipe

d'athlétisme Lamar Tech, à Beaumont,

Texas.

30 nov. 1966 — Charles Bismark (Timy)

Herrmann, ancienement des Rough

Riders d'Ottawa (football), lors d'un

voyage d'affaires à titre de président du

Brier 1967, près de Cornwall, Ontario.

24 juil. 1966 — Tony Lema, champion

de l'Omnium britannique 1964, à

Munster, Indiana.

15 fév. 1964 — Ken Hubbs, deuxième-

but, Cubs de Chicago, en Utah.

12 avril 1962 — Ron Fockhart, coureur

automobile écossais, à Melbourne.

Ter mars 1962 — Johnny Dieckman,

champion mondial de pêche à la

mouche, à Chicago.

3 avril 1961 — Club Green Cross (soc-

cer), équipe de première division au

Chili, dans les montagnes Las Lastimas.

16 fév. 1961 — 18 membres de l'équipe

américaine de patinage artistique, en

Belgique.

10 oct. 1960 — 16 membres du club Cal

Poly-San Luis Obispo (football), à

NBA

# « Maintenant je vais pouvoir m'amuser »

## Charles Barkley annonce sa retraite

■ BIRMINGHAM (AFP) — Charles Barkley, un des membres avec Michael Jordan, Larry Bird et Magic Johnson, de la première « dream team » américaine des Jeux de Barcelone, se retirera en juin prochain après une dernière saison avec l'équipe des Rockets de Houston.

« Il est temps pour moi de faire autre chose. Cela sans aucune tristesse. Maintenant je vais pouvoir m'amuser », a expliqué Barkley.

Âgé de 36 ans, Barkley entamera en novembre sa 15<sup>e</sup> saison dans la NBA, où il n'aura connu que trois équipes, Philadelphie, Phoenix et Houston, n'atteignant toutefois la finale qu'une seule fois avec Phoenix en 1993.

Vainqueur d'une première médaille d'or olympique en 1992, il devait être également de la seconde « dream

team » américaine victorieuse à Atlanta en 1996.

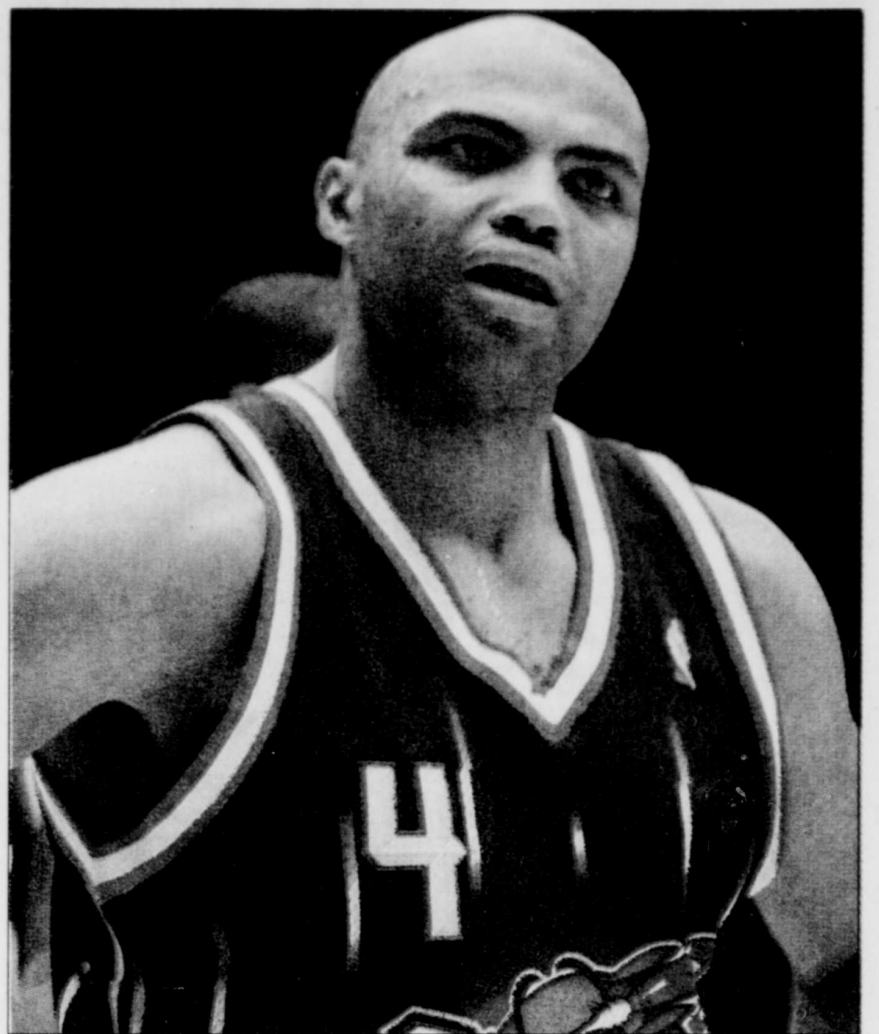
« J'ai vraiment pris la décision la saison écoulée que cette année serait la dernière », a encore expliqué Barkley, un des cinq joueurs seulement à avoir dépassé les 20 000 points et les 10 000 rebonds dans sa carrière.

Désigné comme un des 50 meilleurs joueurs de tous les temps, Barkley avait résigné cet été avec Houston pour un an, à un salaire de 9 millions de dollars et l'ensemble de ses gains, publicités

comprises, sur ses 15 années de NBA est estimé à 100 millions de dollars.

Un des joueurs les plus extravertis du basket américain, Barkley, qui a déjà parlé de présenter sa candidature pour devenir gouverneur de l'Alabama après la fin de sa carrière sportive, a indiqué qu'il allait faire don d'un tiers du salaire de sa dernière année au lycée de Leeds et à l'Université d'Auburn, où il avait effectué ses études, et à une école de Birmingham accueillant des enfants de milieux défavorisés.

« Je vais leur donner à chacun un million de dollars. Cela va être un grand moment pour moi et la population de l'Alabama », a souligné le joueur.



Charles Barkley a annoncé sa retraite de la NBA pour juin prochain.

## Strange nommé capitaine de la coupe Ryder

(AP) — Curtis Strange, double vainqueur de l'Omnium des États-Unis et membre des équipes américaines de la coupe Ryder à cinq reprises, a été nommé capitaine de l'équipe américaine qui participera à la prochaine édition de la coupe Ryder.

« On m'a choisi pour ma capacité à diriger, à préparer les joueurs et pour conserver la coupe, a confié Strange dans les bureaux de la PGA américaine à Palm Beach Gardens, en Floride. C'est un défi intimidant, mais je l'attends avec beaucoup d'impatience. C'est définitivement un honneur, mais

c'est aussi une mission difficile. »

Ce pourrait être spécialement difficile cette fois compte tenu de la controverse qui a suivi la victoire des Américains le mois dernier en banlieue de Boston.



Curtis Strange

Les Européens ont gardé un souvenir amer de leur séjour en sol américain, étant l'objet d'insultes de la part de la foule. Ils ont même accusé les joueurs américains d'avoir enfreint les limites de l'esprit sportif en se précipitant sur le 17<sup>e</sup> vert quand Justin Leonard a calé un roulé de 45 pieds.

Jose Maria Olazabal avait encore l'occasion de réussir un coup enroulé de 25 pieds qui aurait préservé l'égalité et l'issue du duel serait demeurée en suspens. Alors que les réjouissances se poursuivaient, il a raté son coup, même si le double champion du tournoi des Maîtres a plus tard révélé que cela n'avait pas déterminé l'issue de la confrontation.

« Nous nous sommes excusés, a dit Strange. On espère qu'ils acceptent nos excuses. »

## VOLLEYBALL

### Laval excelle

Le Rouge et Or de l'Université Laval s'amuse lors de ses matchs préparatoires en prévision de la nouvelle saison de volleyball dans le circuit universitaire.

La troupe de Pascal Clément a remporté une victoire convaincante de 4-1 hier contre les représentants de l'Université Dalhousie dans une confrontation présentée à l'Île-du-Prince-Édouard. Laval a triomphé par des scores de 25-21, 21-25, 25-14, 27-25 et 25-19.

La veille le Rouge et Or avait battu Moncton 5-0 dans un affrontement tout à l'avantage des Québécois comme le pointage l'indique. Ce soir, la troupe de Pascal Clément sera à Halifax et demain elle terminera son séjour dans les Maritimes au Cap-Breton. D.B.



(Vous êtes ici)

IL EST MAINTENANT ENCORE PLUS FACILE D'ÊTRE AU-DESSUS DE VOS AFFAIRES.



### Jeep® Grand Cherokee Laredo 4x4 2000

Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports  
• Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et téledéverrouillage électriques • Alarme antivol

- Système Selec-Trac™ à quatre roues motrices • Freins à disque avec antibloquant aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium
- Console au plancher • Volant inclinable gainé de cuir
- Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs • Éclairage d'accueil

399\$<sup>†</sup>

PAR MOIS  
Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 4 300 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

### Jeep® Cherokee Sport 4x4 2000

Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et téledéverrouillage électriques  
Sans frais • Glaces à écran solaire • Roues de 15 po en aluminium

- Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports
- Système Command Trac™ à quatre roues motrices en prise temporaire
- Suspension avant Quadra-Link™ • Console au plancher
- Volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM/FM stéréo

329\$<sup>†</sup>

PAR MOIS  
Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 3 900 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.



Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca)

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

† Tarifs mensuels établis d'après le Cherokee 2000 2.6i • 4x4 • V6 • et d'après le Grand Cherokee 2000 2.6i • 4x4 • V6 • LSA • AOC. Comptant initial ou échange équivalent. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 \$ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et frais mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclues et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise au diplômé et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep® est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation. © 1999 DaimlerChrysler Corporation. Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep • Inc.

